



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

N° DBC 20240314-09

063-200070712-20240314-DBC20240314_09-DE
Reçu le 20/03/2024
Publié le 20/03/2024

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 14 MARS 2024 à 13H

Date de la convocation : 06 MARS 2023

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 14 mars 2024 à 13 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents : Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Sophie DELAIGUE, Pierre ROZE, Philippe CAYRE, Jean-François DELAIRE, Jean-Pierre DUBOST, Christophe DOS SANTOS, Martine MUNOZ, Patrick SAUZEDDE, Ghislaine DUBIEN, Philippe BLANCHOZ, Thomas BARNERIAS, Olivier CHAMBON, Frédéric CHONIER, Rachel BOURNIER, Bernard VIGNAUD.

Membres du Bureau absents excusés : Sylvain HERMAN, Michel GONIN, Jean Eric GARRET, Bernard LORTON, Caroline GUELON, Georges LOPEZ, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Hélène BOUDON, Michel COUPERIER, Chantal CHASSANG, Ludovic COMBE, Daniel BALISONI, Ludovic DASSAUD, Claude GOUILLON-CHENOT, Daniel BERTHUCAT.

Membres du Bureau aillant donné procuration :

Jany BROUSSE à Ghislaine DUBIEN

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

**OPERATION D'AMELIORATION DE L'HABITAT PRIVE
OPERATION PROGRAMMEE DE L'HABITAT
ET DE RENOUVELLEMENT URBAIN (OPAH-RU) DE THIERS
DEMANDES DE CONTRIBUTIONS**

Rapporteur : Stéphane RODIER, Vice-Président

Vu la délibération de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne n°20231130-28 du 30 novembre 2023 acceptant la convention avec l'État et l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) pour la mise en place d'une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat-Renouvellement Urbain (OPAH-RU) ;
Vu la convention de l'OPAH-RU de Thiers n°063-07-2023 du 22 décembre 2023 signée par l'Etat, l'ANAH, Action Logement, la Caisse des Dépôts et Consignations, la Ville de Thiers et la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne,

Le rapporteur expose au Bureau Communautaire que dans le cadre de l'OPAH-RU de Thiers, la Communauté de communes a reçu 6 dossiers de demande de contribution de propriétaires pour des travaux d'amélioration de l'habitat.

Ces dossiers sont établis sur des montants prévisionnels ; ils concernent :

Membres du Bureau en exercice :

35

Membres du Bureau présents :

17

Membre du Bureau représenté :

1

Membres présents sans voix
délibératives : 1

Total votants : 17

AR Prefecture

063-200070712-20240314-DBC20240314_09-DE
 Reçu le 20/03/2024
 Publié le 20/03/2024

Nom	Type de demandeur	Adresse du logement	Montant HT des travaux subventionnables	Taux d'intervention	Contributions CCTDM
SCI TREES HOME	PB	3, rue Gambetta 63300 THIERS	80 441,68 € (plafonné à 80 000 €)	▶ 15 % prime précarité énergétique (12 000 €) ▶ Prime sortie de vacance (2 000 €)	14 000,00 €
François et Laurie CHATEL	PB	18, rue du Docteur Lachamp R+2 Droite (logement 1) 63300 THIERS	36 415,23 €	▶ 15 % prime précarité énergétique (5 462 €) ▶ Prime sortie de vacance (2 000 €)	7 462,00 €
François et Laurie CHATEL	PB	18, rue du Docteur Lachamp R+3 Droite (logement 2) 63300 THIERS	34 195,73 €	▶ 15 % prime précarité énergétique (5 129 €) ▶ Prime sortie de vacance (2 000 €)	7 129,00 €
François et Laurie CHATEL	PB	18, rue du Docteur Lachamp R+2 Droite (logement 3) 63300 THIERS	21 475,15 €	▶ 15 % prime précarité énergétique	2 850,00 €
François et Laurie CHATEL	PB	18, rue du Docteur Lachamp R+2 Gauche (logement 4) 63300 THIERS	31 051,73 €	▶ 15 % prime précarité énergétique	4 658,00 €
François et Laurie CHATEL	PB	18, rue du Docteur Lachamp R+ Gauche (logement 5) 63300 THIERS	37 669,73 €	▶ 15 % prime précarité énergétique	5 650,00 €
				/	41 749,00 €

Soit un total de subventions s'élevant à **41 749,00 euros**.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'octroi de ces contributions ;
- **Autorise** le versement des contributions après vérification des travaux ainsi que sur présentation des factures.

AR Prefecture

063-200070712-20240314-DBC20240314_09-DE
Reçu le 20/03/2024
Publié le 20/03/2024

Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,


Tony BERNARD,
Maire de Châteldon



TOTAL VOTANTS : 17

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 17

Abstentions : 0

Membres du Bureau présents : 17

Pour : 17

Membres présents sans voix délibératives : 1

Contre : 0

Représentés : 1

Non participation :

AR Prefecture

063-200070712-20240314-DBC20240314_09-DE

Reçu le 20/03/2024

Publié le 20/03/2024